

# CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle

du 5 mars 2024

salle Lucien-Leuwen

Quartier  
Réunion  
Père Lachaise

Début à 19 : 00, fin à 22:00

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Marie LE MAGUERESSE, Quentin RICHARD, Sophie ACCAOUI, Danièle RENON, Maria Lucia CASTRILLON, Jacqueline MAGNIER, Quentin RICHARD, Bertrand LOFFREDA

Habitants et représentants associatifs : Jean-Claude GERVAIS (Jardins Partagés), Philippe KOLB (Rotary), Hafid SEBBAN (Nocturbaine), Bintou SISSOKO (Benkadi), Robert BENASSENI, Thomas CHAUVIÈRE, Alessandro ZAMUSO, Maïmouna KEITA, Basile GROSDIDIER, Georgia DEBATTISTI, Ginevra FUSINI

Représentants de la Mairie : Annie GAFORELLI, Hugo BERTHON, Maria ABIZA, Florence HERRERO, Vincent GOULIN

Excusés : Frédéric CUISANCE, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Déolinda RIBEIRO

Président de séance : Bertrand LOFFREDA

Rédactrice : Marie LE MAGUERESSE

Rélectrice : Jacqueline MAGNIER

**1. TOUR DE TABLE** afin que chacun se présente.

**2. INTERVENTION DE PHILIPPE KOLB DE PK CONSEIL (Rotary Club Paris 20ème)**

Philippe Kolb de PK Conseil (étude, formation, conseil, stratégie) partage avec le Conseil de Quartier plusieurs informations.

**Objectifs** de l'association :

- - développer une action locale, créer un éco-système entre les entreprises de l'arrondissement via un réseau d'entraide d'entreprises et un réseau de business. Il y a 250 entreprises de plus de 50 salariés dans le 20<sup>ème</sup>.
- - développer l'emploi local par sa participation au Forum de l'emploi organisé par la Mairie du 20<sup>ème</sup> le 25 mars et au Forum de l'emploi St Blaise le 16 mai.
- - construire des actions récurrentes en matière d'artisanat ou d'éco-solidarité.
- Chaque premier et troisième mardi du mois sont organisées des réunions à Montreuil, 42 bd de Chanzy.
- À partir du 19 mars sera lancée « Entreprise 20ème » (conférence sur l'histoire économique du 20ème, témoignage d'entreprises dans le 20<sup>ème</sup>, mise en place d'un système de réseautage entre entrepreneurs, cocktail) avec création d'un prix d'entreprise en juin (en projet). Participation aux frais de 30€.
- Annie Gaforelli demande si des jeunes pouvaient trouver un stage de 3<sup>ème</sup> dans ce contexte. Philippe Kolb dit ne pas y avoir encore songé mais il précise qu'il travaille sur des échanges en alternance et que des jeunes de 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>, souhaitant faire une pause dans leurs études, sont déjà partis un an à l'étranger (avec changement de famille tous les 3 mois).

### **3. INTERVENTION D'HAFID SEBBAN POUR LES NOCTURBAINES**

Les 7, 8 et 9 juin 2024 se déroulera la 28<sup>ème</sup> édition des Nocturbaines avec 4 compagnies d'Art de la rue invitées.

Le 7 juin, place de la Réunion, en collaboration avec le CQ R-PL, deux compagnies se produiront, l'une au collège Henri Matisse, la seconde proposant une déambulation intitulée « Pièce montée sportive ». Comme les années précédentes, Les Nocturbaines sollicitent une aide financière du CQ R-PL pour le 7 juin.

### **4. INTERVENTION DE BINTU SISSOKO DE L'ASSOCIATION BENKADI**

- Présentation de son projet de fresque « pour la paix », une oeuvre collective, impliquant les habitants du quartier pour créer un patchwork à partir de chutes de tissu décorées au feutre ou brodées.  
Le but : travailler sur les problématiques des jeunes, sensibiliser les familles. L'oeuvre sera exposée dans chaque quartier et sur la place de la Réunion lors de la Fête de la musique le 21 juin.
- À l'occasion de la Journée de la Femme, l'association organise le samedi 9 mars au 78 rue des Haies une exposition photo avec projection du film « Impressions d'Exil »; suivra un repas partagé et une animation musicale.
- Bintu Sissoko demande des informations suite à l'échange entre la Mairie du 20ème et Mr Legrand au sujet de l'occupation des terrasses place de la Réunion.
- L'association Benkadi sollicite une aide financière du CQ R-PL pour ses deux manifestations récurrentes :
  - Fête de la musique le 21 juin
  - Fête des Griots le 15 septembre

### **5. CONCOURS PHOTOS ORGANISÉ PAR LE CQ R-PL**

- Deuxième édition, suite au succès de la première en 2023
- Une trentaine de participants cette année. Une sélection de 13 photos a été effectuée en février pour être exposées sur les grilles extérieures du square de la place de la Réunion.
- L'inauguration de l'exposition, qui pourra rester en place 3 mois, aura lieu le 4 mai à 17H.
- Le CQ R-PL souhaite organiser une troisième édition, en cherchant aussi à intégrer les périscolaires.

## **6. SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR**

- Elle aura lieu cette année le vendredi 28 juin
- Animations pour les enfants à partir de 16h -17h
- Comme les autres années, l'AEPCR apportera son aide (jeux, goûter...), l'association Étincelles prêtera les tables et chaises, la technique sera louée via l'association Plateforme (devis en attente mais même montant que l'an passé).
- Pour le choix du film : appel à participation et suggestions à envoyer au CQ R-PL dans les 10 jours à venir. Décision lors de la prochaine réunion Cadre de vie le 19 mars.
- Le financement de l'écran gonflable n'a pas été validé par la Mairie car société réside aux Pays-Bas. Il faut trouver un autre prestataire Français.

## **7. DOLÉANCES PLACE DE LA RÉUNION**

- Demande de remise en route de la fontaine, place de la Réunion (demande faite précédemment).
  - Réponse de la Mairie : pas de décision prise car les buses sont régulièrement volées et vandalisées, il y a des soucis de sécurité sanitaire. Le projet n'est pas prioritaire d'autant que l'usage de l'eau est à préserver.
- Demande de repeindre la fontaine en vert :
  - Réponse de la Mairie : il faut trouver une ligne budgétaire. Il serait envisageable de proposer le projet l'an prochain sur le budget « Embellir votre quartier ».
- Placards électriques sur la place de la Réunion toujours cassés (incivilités)
- Accès à l'eau du marché : systématiquement vandalisé ; la Mairie a vu directement avec les marchés mais pas de solution pérenne.
- Quid d'installer une petite fontaine pour boire ?

## **8. DOLÉANCES 36 RUE DE FONTARABIE**

- Souci d'insalubrité (pissotière sauvage).
- Suggestion de mettre des jardinières : question en suspens car la Mairie ne créera pas plus d'espace vert. De plus, le modèle doit rentrer dans le manifeste de l'esthétique parisienne et l'obtention d'un permis de végétaliser oblige au moins 5 personnes à en assurer l'entretien.

## **9. JARDINIÈRES POUR HANDICAPÉS DANS LE JARDIN PARTAGÉ DU SQUARE CASQUE D'OR**

- la création de 4 jardinières pour handicapées a été financée sur le budget d'investissement du CQ R-PL il y a 10 ans
- il est aujourd'hui nécessaire de réparer ces jardinières car elles sont détériorées.
- un représentant de Jardivingt avait évoqué la possibilité d'un éventuel soutien de leur association pour leur réfection mais l'association n'a finalement pas donné suite (elle ne finance que l'achat d'outils)
- deux solutions : soit le CQ R-PL finance la réparation de ces jardinières, soit la mairie doit en autoriser la destruction par arrêté municipal.
- le CQ R-PL va délibérer à ce sujet. Se pose la question de la nécessité de ces jardinières.

## **10. NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION PRÉSENTÉ PAR VINCENT GOULIN**

Vincent Goulin, adjoint au Maire en charge des transports, plans de circulation, permis de végétaliser, participe à la mensuelle du CQ R-PL afin de partager les informations les plus récentes sur le nouveau plan de circulation dans le quartier.

- Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », une décision politique a été prise de modifier le plan de circulation.

- Une première phase de dialogue et de concertation avec les habitants du quartier et des collectifs a donné lieu à une première phase d'étude puis à une restitution auprès des personnes concernées (CQ, habitants et collectifs).
- Une seconde série de concertation et d'étude s'est tenue au cours des derniers mois.
- Le démarrage des travaux aura lieu le 12 mars. Ils se poursuivront, en plusieurs étapes, jusqu'en 2025 (avec arrêt total des travaux durant les jeux Olympiques).
- Enjeux politiques : pacifier le quartier, le sécuriser notamment pour les PMR, les enfants, les poussettes, assurer la sécurité routière sans oublier les enjeux environnementaux.
  - Pour rappel, dans le quartier, 6000 véhicules / jour sont entrant et sortant avant modification
  - Un plan de circulation en marguerite a été décidé, pour éviter la circulation de transit et favoriser la circulation résidentielle (avec des détours de quelques minutes à 10 minutes pour accéder à leur quartier).
  - Pour information : seulement 10% des habitants utilisent leur véhicule au quotidien.
- À terme, la rue de Bagnolet sera en sens unique « sortant » de façon pérenne entre le boulevard de Charonne et la porte de Bagnolet. Seuls seront autorisés à entrer dans Paris depuis la porte de Bagnolet les bus, les taxis, les véhicules d'urgence et de livraisons. Il n'y aura pas de piste cyclable mais les vélos seront invités à partager la chaussée en double sens.
- Les places de livraison seront doublées, les professionnels représentant 30% de la circulation.
- Des places de stationnement seront supprimées, remplacées par des trottoirs élargis et/ou de la végétalisation. Mais avant leur suppression, une analyse du potentiel de stationnement en sous-sol sera faite (le stationnement en sous-sol s'avérant moins cher qu'en surface).
- À partir du 12 mars, la première phase de travaux concernera le quartier Bagnolet/Orteaux/Fontarabie : la rue de Bagnolet sera mise en sens unique « sortant » de la rue de la Réunion à la rue des Pyrénées. Le bus 76 sera dévié depuis la rue des Pyrénées par la rue d'Avron et le boulevard de Charonne jusqu'à la station Charonne-Bagnolet. Il ne sera plus non plus possible d'emprunter la rue des Orteaux depuis la rue des Pyrénées.
- Dans un premier temps, Vincent Goulin prévient qu'il y aura nécessairement du flottement (mise en place de nouvelles habitudes, apprentissage) et que toutes les informations sur le nouveau de circulation sont disponibles sur le site de la Mairie du 20ème.

## 11. BUDGET

Vote à l'unanimité des aides financières suivantes :

- Nocturbaines (devis transmis et envoyé au PDL)
- Fête de la musique (aide partielle, demande de mise à jour du devis, reçu puis transmis au PDL)
- Fête des Griots (aide partielle, demande de mise à jour du devis, reçu puis transmis au PDL)
- Renouvellement de l'abonnement annuel au mensuel l'Ami du 20ème.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE  
Mardi 2 avril 2024 19h salle Lucien Leuwen